



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 219, Loi concernant la dissolution de
l'Agence de développement de Ferme-Neuve
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2604-20250529

2025

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 28 MAI 2025	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	2

Séance du mercredi 28 mai 2025

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 219, Loi concernant la dissolution de l'Agence de développement de Ferme-Neuve (Ordre de l'Assemblée le 6 mai 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M. Gagnon (Jonquière)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Jeannotte (Labelle), députée ayant présenté le projet de loi

M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

Intéressées :

Agence de développement de Ferme-Neuve et Municipalité de Ferme-Neuve :

M^{me} Diane Sirard, mairesse, municipalité de Ferme-Neuve

M^{me} Bernadette Ouellette, directrice générale, municipalité de Ferme-Neuve

M^e Martine Burelle, burELLE Avocate

M^e Denis Dubé

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 20 h 12, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Jeannotte (Labelle), M^{me} Laforest (Chicoutimi) et M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend l'Agence de développement de Ferme-Neuve et la Municipalité de Ferme-Neuve.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 à 4 : Les articles 1 à 4 sont adoptés.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M^{me} Laforest (Chicoutimi) et M^{me} Jeannotte (Labelle) font des remarques finales.

À 20 h 31, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 29 mai 2025, à 14 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 28 mai 2025